

Albaugh Imazamox Technique

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE RECONDITIONNEMENT

HERBICIDE

Solide

PRINCIPE ACTIF: Imazamox..... 98,43 %

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES
PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS**

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX

N° D'HOMOLOGATION : 34617 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 10 kg à 500 kg

ALBAUGH, LLC
1525 NE 36th Street
Ankeny IA 50021
United States
1-800-247-8013

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

AVERTISSEMENT – IRRITANT POUR LES YEUX.

PEUT CAUSER UN DOMMAGE AUX YEUX.

IRRITANT POUR LA PEAU.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'EMPOISONNEMENT : Consulter **IMMÉDIATEMENT** un médecin ou un centre anti-poison.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture de consommation humaine ou animale lors de l'entreposage. Ne pas l'utiliser ni l'entreposer dans une maison ou aux alentours. Garder le contenant fermé.

ÉLIMINATION

Les fabricants canadiens de formulations utilisant ce produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à

l'organisme de réglementation provincial. Pour plus de détails et pour des renseignements sur le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale responsable ou au fabricant.

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé seulement pour la fabrication d'un herbicide homologué en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.